



**Comité  
Consultatif  
International du  
Coton**

**Décembre 2021**

# **LES SUBVENTIONS À LA PRODUCTION ET AU COMMERCE AFFECTANT LA FILIÈRE COTONNIÈRE**



# **SUBVENTIONS À LA PRODUCTION ET AU COMMERCE AFFECTANT LA FILIÈRE COTONNIÈRE**

**Décembre 2021**



**Un rapport du  
Secrétariat du  
Comité Consultatif International du Coton**

**Washington D.C, États-Unis**

# Aide gouvernementale à la filière cotonnière

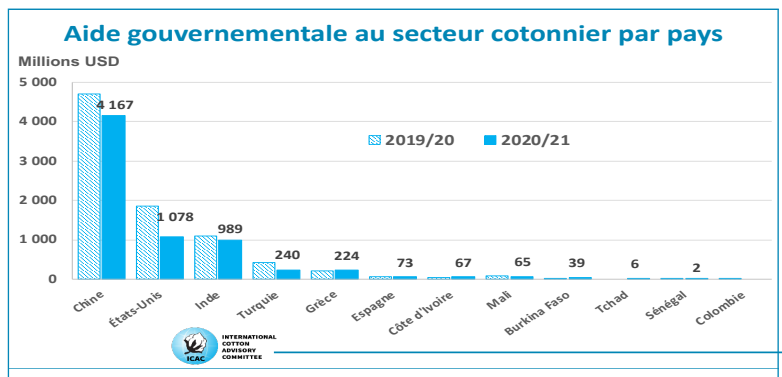
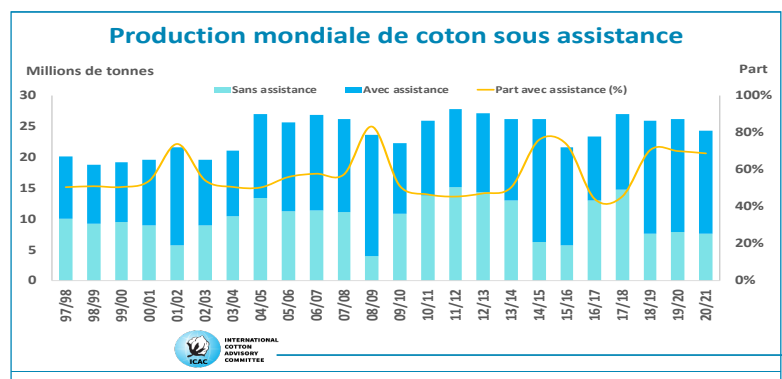
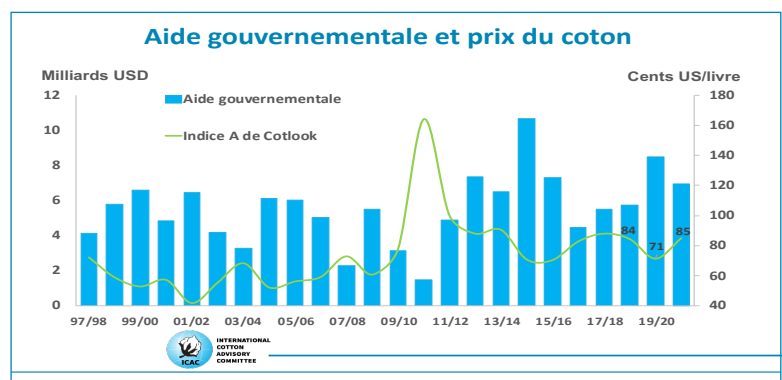
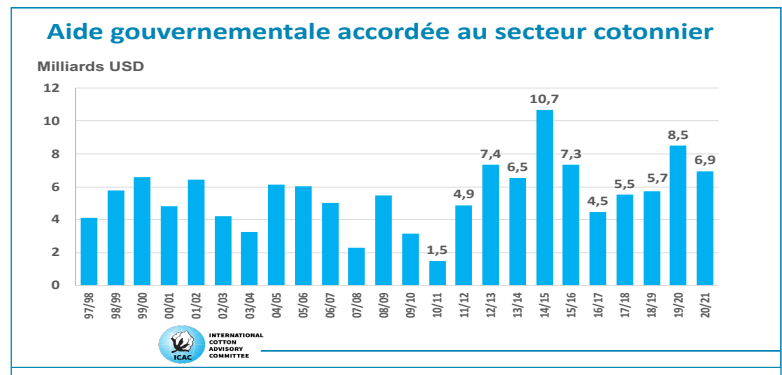
Selon les estimations du Secrétariat de l'ICAC, les subventions au secteur cotonnier — y compris le soutien direct à la production, la protection aux frontières, les subventions à l'assurance-récolte, aux intrants et au transport, ainsi que les mécanismes de prix de soutien minimum — ont atteint 6,95 milliards USD en 2020/21<sup>1</sup>, soit une baisse de 18 % par rapport aux 8,51 milliards USD de 2019/20.

Depuis 1997/98, moment à partir duquel le Secrétariat a commencé à rendre compte des mesures gouvernementales sur le coton, on observe une forte corrélation négative entre les subventions et le prix du coton :

- Les subventions ont tendance à diminuer les années où les prix sont élevés.
- Les subventions ont tendance à augmenter les années où les prix sont bas.

Cette corrélation s'est généralement maintenue au cours des dernières campagnes. La moyenne de l'Indice A de Cotlook a baissé de 91 cents la livre en 2013/14 à 70 cents la livre en moyenne en 2014/15 et 2015/16, puis a grimpé à 83 cents la livre en 2016/17. Les subventions accordées aux producteurs de coton ont diminué en 2016/17 par rapport à leurs niveaux records. Toutefois, en 2017/18, les prix moyens ont grimpé à 88 cents la livre et les subventions ont également augmenté, tandis qu'en 2018/19, la baisse modérée des prix s'est accompagnée d'une baisse modérée des subventions. En 2019/20, la pandémie de la Covid-19 a eu un impact négatif sur la demande de coton, ce qui a entraîné une baisse des prix du coton. L'indice A de Cotlook est tombé à 71,3 cents la livre, tandis que les subventions se sont accrues de manière substantielle, poursuivant ainsi la relation à long terme.

En 2020/21, le développement et la mise sur le marché de multiples vaccins contre la Covid-19, associés à la levée des restrictions et des mesures de quarantaine imposées par les gouvernements, ont sans aucun doute aidé l'économie à se remettre sur les rails, augmentant la demande de produits de base et soutenant la hausse des prix du coton. La moyenne de l'indice A de Cotlook a atteint 84,96 cents la livre,



1) Dans certains pays, dont le Brésil et le Pakistan, les programmes de prix de soutien minimum n'ont pas été déclenchés en 2020/21 car les prix du marché étaient supérieurs aux niveaux des prix d'intervention gouvernementale.

en hausse de 19 % par rapport à la campagne précédente et son deuxième niveau le plus élevé des sept dernières années.

La part de la production mondiale de coton bénéficiant d'une aide publique s'est accrue, passant de 55 % en moyenne entre 1997/98 et 2007/08, à une estimation de 83 % en 2008/09. De 2009/10 à 2013/14, cette part a chuté à 50 % en moyenne, avant de remonter à 75 % entre 2014/15 et 2015/16. De 2016/17 à 2020/21, le pourcentage moyen de la production mondiale bénéficiant d'une aide a fluctué entre 44 % et 71 %. Cet écart peut s'expliquer par l'accroissement ou la diminution de la production de coton et des prix internationaux.

Il est vrai que la plupart des données ont été fournies par des agences gouvernementales, mais certaines informations provenant de sources non officielles ont également été utilisées. Le Secrétariat s'efforce de rendre compte de l'impact de toutes les mesures gouvernementales lorsqu'elles sont quantifiables, et il encourage les pays à fournir des données et des commentaires sur les chiffres afin d'améliorer l'exactitude des données.

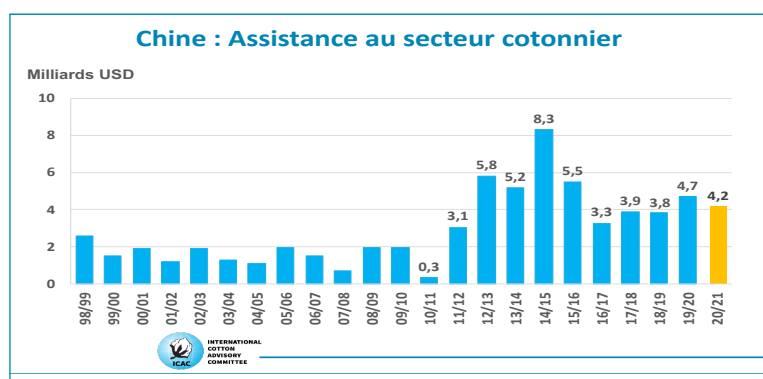
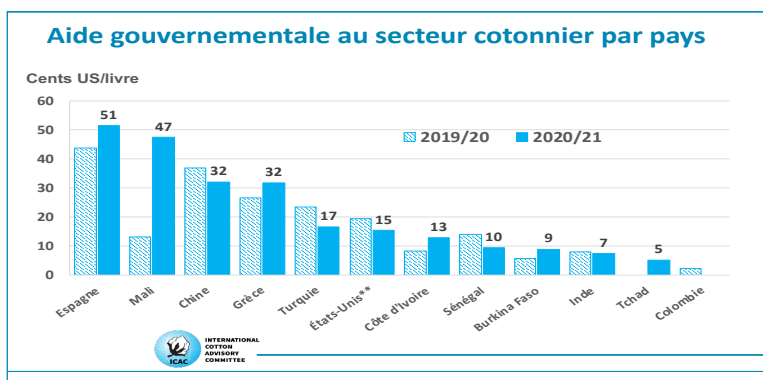


## Chine

Le gouvernement chinois soutient la production cotonnière en contrôlant les volumes et la valeur des importations de coton et en appliquant des mesures de protection aux frontières basées sur des contingents et des droits de douane variables, avec un droit effectif de 40 % sur le coton importé hors contingent. En outre, la Chine maintient une réserve stratégique de coton, servant de stock de sécurité nationale, qui est gérée par la China National Cotton Reserve Corporation (CNCRC – Société chinoise de réserve nationale de coton). La Chine libère le coton de la réserve sur le marché par le biais d'un système de ventes aux enchères en cas de pénurie et reconstitue la réserve en cas d'offre excédentaire, soutenant ainsi les prix.

Selon les termes de son accord d'accèsion à l'OMC, la Chine est tenue d'établir un contingent tarifaire (CT) pour l'année civile. Le contingent tarifaire est de 1 % pour les 894 000 premières tonnes d'importations pour chaque année civile. Des contingents d'importation supplémentaires sont émis par la Chine en fonction des besoins. Le tarif de ces contingents supplémentaires peut être de 1 %, ou ceux-ci peuvent être assortis de droit variable s'échelonnant de 5 % à 40 %. Le but de cette échelle variable est de veiller à ce que le coût effectif du coton importé soit supérieur aux prix sur le marché international, et renforce ainsi les prix nationaux payés aux producteurs chinois. Depuis 2015/16, la Chine a restreint les importations en ne émettant uniquement des contingents tarifaires d'importation, dans le but de réduire les stocks publics. En raison des interventions gouvernementales et des contingents, les prix intérieurs du coton en Chine ont dépassé les prix internationaux au cours des six dernières campagnes.

Le Secrétariat se base sur la différence entre les prix du coton national et ceux du coton importé pour estimer l'aide accordée au coton chinois par le biais de la protection des frontières résultant des interventions gouvernementales. L'écart de prix entre l'indice CC (un indice du coton livré usine en Chine) et l'indice FC L (un indice du coton importé arrivant dans les principaux ports chinois), ajusté pour inclure la taxe sur la valeur ajoutée, les droits portuaires et le transport vers les usines, est utilisé dans les calculs. L'estimation des avantages (subvention) reçus par les producteurs chinois à la suite des interventions gouvernementales par le biais de la protection des frontières a diminué au cours des dernières campagnes. En 2018/19, les subventions chinoises découlant de la protection des frontières ont été estimées à 890 millions USD (6,7 cents US/livre). Pour la campagne 2019/20, la différence entre les indices FC et CC a été presque néant, ramenant à zéro l'avantage lié à la protection des frontières. En 2020/21, l'écart de prix plus élevé entre le coton national et le coton importé, associé à une production plus importante et à un yuan plus fort, a contribué à un avantage total de 560 millions USD (4,2 cents US/livre) en termes de protection des frontières.



Par ailleurs, à compter de 2014/15, le gouvernement chinois a versé une subvention directe aux producteurs de coton du Xinjiang<sup>2</sup> basée sur la différence entre un prix cible fixé pour la campagne et un prix moyen du marché. Le système basé sur le prix cible<sup>3</sup> garantit essentiellement un niveau de prix donné, ce qui signifie que le gouvernement compense la différence à chaque fois que le prix du marché est inférieur au niveau cible. En mars 2020, le gouvernement chinois a annoncé la prolongation de la subvention basée sur le prix cible pour trois années supplémentaires, c'est à dire de 2020/21 à 2022/23. Le prix cible est resté inchangé depuis 2016/17, à 18 600 yuans/tonne (environ 128 cents USD/livre au taux de change moyen de la campagne pour 2020/21). En utilisant la différence entre le prix cible et l'indice CC moyen (prix du coton domestique), on estime que les subventions directes versées aux producteurs du Xinjiang ont atteint 2,8 milliards USD (24,8 cents US/livre) en 2020/21, contre 4,2 milliards USD (38,3 cents US/livre) en 2019/20. Cette baisse s'explique par un écart de prix plus faible — entre le prix cible et le prix du coton domestique — et par le renforcement du yuan par rapport au dollar américain.

Dans les autres provinces, une subvention directe de 2 000 yuans/tonne (environ 13,8 cents USD/livre au taux de change moyen de campagne pour 2020/21) a été accordée aux producteurs. Cette subvention directe est estimée à 234 millions USD en 2020/21, en baisse de 4 % par rapport aux 243 millions USD de 2019/20. Selon les rapports, le gouvernement central calcule généralement le montant total de la subvention sur la base des données de production au niveau des provinces et de l'écart entre les prix du marché et les prix cibles. Le gouvernement central fournit ensuite les fonds aux autorités provinciales, qui élaborent leurs propres plans pour répartir les paiements dans leurs provinces respectives.

En outre, le gouvernement chinois verse aux cotonculteurs une subvention estimée à environ 150 millions USD par an pour l'utilisation de semences de haute qualité. De même, la Chine a octroyé — au cours des dernières campagnes — des subventions estimées à environ 150 millions USD par an pour le transport du coton du Xinjiang vers les usines de l'est et du sud de la Chine, où se trouve la majeure partie de son industrie textile nationale.

Le gouvernement chinois fournit également une aide aux agriculteurs par le biais de deux programmes supplémentaires : la politique de soutien à l'assurance agricole<sup>4</sup> (une subvention des primes d'assurance récolte, y compris pour le coton) et la politique de subvention à l'achat de machines agricoles. Depuis l'introduction de cette politique en 2004, la valeur de l'aide a progressivement augmenté. D'ici à la fin de 2020, le gouvernement central a investi un total de 239,2 milliards de yuans pour aider plus de 38 millions d'agriculteurs, d'organisations de production et d'exploitation agricoles à acheter plus de 48 millions de machines et d'outils agricoles. Dans le cadre de la mécanisation du coton, en dehors des subventions générales accordées pour les machines agricoles, l'accent est mis sur le renforcement du soutien à la mécanisation de la cueillette<sup>5</sup> et de la transformation du coton. Selon le ministère des Finances en Chine, le gouvernement fournira environ 19 milliards de yuans de subventions pour l'achat de machines agricoles en 2021, soit une hausse de 2 milliards de yuans par rapport à 2020. Toutefois, la valeur totale dédiée au coton au sein de ces programmes est inconnue.

La somme totale des paiements de subventions directes aux producteurs en Chine est estimée à 3,9 milliards USD en 2020/21, en baisse par rapport aux 4,7 milliards USD de 2019/20. Cette baisse est attribuée au prix de marché plus élevé et au yuan plus fort durant la campagne 2020/21, alors que le prix cible est resté inchangé.



## Etats-Unis

Le projet de loi agricole des États-Unis de 2018 (Farm Bill) a été en vigueur au cours des trois dernières campagnes agricoles. Le projet de loi prévoit le maintien de la désignation du coton-graine (coton upland non égrené qui comprend à la fois la fibre et la graine de coton) en tant que produit couvert par les programmes de couverture des pertes de prix (PLC) et de couverture des risques agricoles (ARC) du Titre 1. La couverture du coton-graine dans le cadre de ces programmes a été établie par la loi budgétaire bipartisane de 2018 promulguée en février 2018 et est entrée en vigueur dès la campagne 2018/19. Les changements de la loi budgétaire bipartisane de 2018, poursuivis dans la loi agricole (Farm Bill) de 2018, marquent un changement important dans les politiques agricoles associées à la production historique de coton, en supprimant le lien entre la production et les paiements sur ces superficies de base, appelés superficies génériques, dans le cadre de la loi agricole de 2014. Le programme d'assurance STAX spécifique au coton institué en 2014 se poursuit,

2) La NDRC fixe le plafond du volume annuel donnant droit à la subvention pour le Xinjiang. La quantité est fixée à 85 % de la production nationale moyenne de coton certifié NSB de 2012 à 2014. Le plafond du volume est estimé à 5,47 millions de tonnes par an, sur la base des données de production de coton-fibre durant la période 2012-2014.

3) Le prix cible a été fixé à 19 800 yuans/tonne en 2014/15 et à 19 100 yuans/tonne en 2015/16.

4) En 2007, le gouvernement chinois a mis en œuvre la politique de subvention des primes d'assurance agricole et le coton a été inclus dans le programme. En 2020, le ministère des Finances a rapporté un total de 60,3 milliards de yuans de subventions aux primes d'assurance agricole. [http://finance.cnr.cn/jjgd/20210629/t20210629\\_525524314.shtml](http://finance.cnr.cn/jjgd/20210629/t20210629_525524314.shtml)

5) La subvention pour une grande machine récolteuse le coton ne doit pas dépasser 600 000 yuans.

mais uniquement pour les exploitations dont la base générique n'a pas été convertie en base de coton-graine. Les propriétaires ayant une base de coton-graine seront désormais éligibles aux paiements offerts par le programme ARC ou PLC déclenchés par le prix de référence effectif ou le revenu de référence sur la même base que les superficies de base d'autres produits couverts, pour les programmes qui ont débuté dans le cadre de la loi agricole 2014. Ce changement pourrait signifier que les producteurs qui détenaient des superficies génériques dans le cadre de la loi agricole de 2014 pourront désormais

planter du coton upland sur cette base sans renoncer à leur éligibilité pour les paiements ARC ou PLC, ce qui pourrait entraîner un accroissement de la plantation de coton aux États-Unis. Toutefois, les paiements éventuels sont découplés des décisions réelles de semis, puisqu'ils sont liés à la superficie et aux rendements historiques et non actuels du coton.

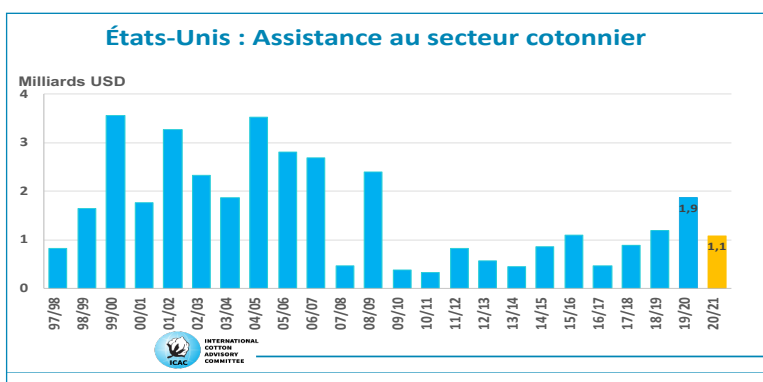
Les producteurs de coton continuent d'avoir accès aux aides offerts dans le cadre de la loi agricole (Farm Bill) 2018, à la fois par le biais du programme de prêts d'aide à la commercialisation et des primes subventionnées pour les produits d'assurance récolte.

Le programme efficace basé sur le prix de référence, PLC, est similaire au programme de paiements anticycliques prévu par la loi agricole (Farm Bill) de 2008 et est en place pour d'autres produits de base couverts depuis la loi agricole (Farm Bill) de 2014. Le programme PLC prévoit un paiement aux propriétaires de superficies de base historiques (maintenant au taux de 85 % des superficies de base) lorsque le prix du marché, ou le prix moyen de la campagne de commercialisation (MYA), pour un produit de base tombe en dessous du prix de référence effectif. Le prix moyen de l'année de commercialisation (MYA) du coton-graine est la moyenne pondérée du prix de la fibre de coton upland et du prix des graines de coton. Le prix de référence PLC pour le coton-graine est fixé dans la loi agricole (Farm Bill) 2018 à 36,7 cents USD la livre et le prix plancher est de 25 cents USD la livre. Le prix de référence effectif est déterminé chaque année en utilisant 85 % de la moyenne des prix sur cinq ans et peut se situer entre le prix de référence et 115 % du prix de référence. Le paiement est calculé en établissant le rendement de paiement basé sur des données historiques<sup>6</sup>. Le rendement du paiement pour le coton-graine sera le rendement historique de la fibre associé aux superficies de base multiplié par 2,4. Le paiement est effectué lorsque le prix effectif dépasse le prix le plus élevé entre le prix MYA et le prix plancher.

Le programme ARC-CO couvre les paiements de soutien aux revenus basés sur la différence entre les revenus réels et un revenu de référence, tous deux au niveau du comté (un comté est une unité de gouvernement aux États-Unis – 700 comtés environ produisent du coton). Les propriétaires d'exploitations agricoles ayant une superficie de base choisissent l'ARC ou la PLC pour chacun des produits. Les paiements ARC-CO sont émis lorsque les recettes réelles du coton-graine du comté sont inférieures à la garantie de référence du coton-graine dans le comté ARC-CO, calculé à l'aide d'une moyenne olympique mobile sur cinq ans (à l'exclusion des années où les prix sont les plus élevées et les plus faibles) des rendements et prix nationaux. Les paiements ARC-CO sont basés sur 85 % des superficies de base historiques de l'exploitation pour le produit couvert, lorsque le revenu réel du comté est inférieur à 86 % du revenu de référence du comté, avec un plafond ne dépassant pas 10 % du revenu de référence.

Les calculs de l'inscription au PLC/ARC et des paiements réels ont été effectués sur la base des données disponibles publiées sur le site de l'USDA FSA<sup>7</sup>. La plupart des superficies de base de coton-graine ont été inscrits dans le PLC en 2018/19 et en 2019/20. Les paiements PLC/ARC pour le coton-graine de base historique sont soumis à la limite de paiement de 125 000 USD applicable à tous les produits couverts (à l'exception de l'arachide), le critère du revenu brut ajusté étant fixé à 900 000 USD. Les paiements PLC/ARC pour 2019/20 ont totalisé 975,7 millions USD. En 2020/21, les paiements PLC/ARC ont chuté de 53 %, tombant à 453,8 millions USD, en raison de la hausse des prix.

Le programme de prêts d'aide à la commercialisation (MALP)<sup>8</sup> se poursuit avec un taux de prêt à la commercialisation pour le coton upland basé sur le prix mondial du coton, calculé comme suit : moyenne simple du prix mondial courant



6) La moyenne nationale du rendement PLC 2020 pour le coton upland (fibre) a été fixée à 728 livres par acre. La mise à jour du rendement PLC dans le cadre de la Loi agricole 2018 commence avec la récolte 2020.

7) À partir du 11 octobre 2021.

8) L'USDA a annoncé le 9 avril 2020 que les producteurs agricoles auront plus de temps pour rembourser les prêts d'assistance à la commercialisation (MAL) dans le cadre de la mise en œuvre de la loi CARES (Coronavirus Aid, Relief, and Economic Security) de 2020 par l'USDA. Les prêts arrivent désormais à échéance à 12 mois au lieu de neuf, et cette flexibilité est disponible pour la plupart des produits de base, y compris le coton. <https://www.fsa.usda.gov/news-room/news-releases/2020/usda-announces-loan-maturity-for-marketing-assistance-loans-now-extended-to-12-months>.

ajusté (AWP) des deux campagnes de commercialisation précédentes (annoncé le 1er octobre précédant les prochaines plantations nationales). Toutefois, il ne peut être inférieur à 98 % du taux de prêt établi pour la campagne précédente pour le coton de qualité de base. En outre, le taux du prêt ne peut pas être inférieur à 45 cents/livre ni supérieur à 52 cents/livre. Dans le cadre du MALP, les producteurs de coton upland sont éligibles pour un paiement compensatoire de prêt (LDP), des gains d'échange de certificats ou des gains de prêts à la commercialisation (MLG). Les gains sur les échanges de certificats pour les produits de base et les gains sur les prêts à la commercialisation sont avantageux pour les producteurs en leur permettant de rembourser les prêts à court terme pour les produits de base aux prix du marché (AWP) lorsque ces prix tombent en dessous du taux du prêt. Les producteurs qui choisissent de ne pas contracter de prêts pour les produits de base peuvent recevoir les mêmes gains que le LDP, à savoir un paiement direct égal à la différence entre le prix du marché (AWP) et le taux du prêt. Pour la culture 2018/19, il n'y a pas eu de paiements LDP pour le coton upland et environ 1,1 million USD de MLG. Pour 2019/20, les paiements LDP pour le coton upland ont totalisé 14,6 millions USD et les MLG<sup>9</sup> ont atteint 200,4 millions USD. Pour 2020/21, les paiements LDP<sup>10</sup> pour le coton upland ont atteint 6,1 millions USD et les MLG<sup>11</sup> ont totalisé 2,6 millions USD.

En outre, le gouvernement américain fournit un soutien aux producteurs de coton par le biais d'une subvention assurance-récolte pour protéger les producteurs contre les pertes de rendement et de revenus. Cette assurance récolte multirisque couvre les baisses de rendement des cultures dues aux pertes provenant de causes naturelles, comme les conditions météorologiques, les parasites et les incendies. L'assurance est vendue aux agriculteurs par l'intermédiaire de compagnies d'assurance privées, bien que l'Agence de gestion des risques (RMA) du ministère de l'agriculture des États-Unis subventionne un pourcentage des primes. Les polices d'assurance-récolte sont achetées pour plus de 90 % de la superficie cotonnière en moyenne.

Le programme d'assurance-récolte est légalement tenu d'être fiable sur le plan actuariel, ce qui signifie que les taux de primes doivent être fixés de manière à ce que le total des primes couvre le total des indemnités au fil du temps. Les gains et les pertes de souscription sont répartis entre les compagnies d'assurance privées et le gouvernement selon les formules contenues dans l'accord de réassurance entre les parties. En 2020/21<sup>12</sup>, les subventions à l'assurance-coton s'élèvent à 594,3 millions USD, contre 633,5 millions USD en 2019/20.

Le programme d'assurance STAX est également administré par la RMA et était disponible en 2018/19 et 2019/20 pour les producteurs de coton upland, à l'exception des exploitations dont la base de coton graine était inscrite au programme ARC/PLC pour cette année-là. Le programme STAX offre aux producteurs de coton upland des primes sur l'achat de polices d'assurance couvrant les pertes de revenus « superficielles », c'est-à-dire inférieures au niveau généralement couvert par les polices d'assurance-récolte standard. Les producteurs peuvent utiliser ce programme seul ou en combinaison avec une assurance récolte sous-jacente existante. Dans le cadre du programme STAX, une indemnité est déclenchée si les recettes réelles dans un comté sont inférieures au niveau de couverture assuré, jusqu'à 90 % des recettes escomptées. Le programme STAX fournit une couverture pour les pertes de recettes entre 10 et 30 % des recettes escomptées ; les producteurs peuvent choisir une couverture par tranches de 5 %. Le gouvernement fédéral subventionne environ 80 % de la prime.

Le total des subventions fournies au titre de STAX en 2018/19 s'est élevé à 140,5 millions USD. En 2019/20, les subventions STAX ont diminué à 34,76 millions USD. La plupart des polices STAX ont été achetées en combinaison avec une police d'assurance-récolte standard sous-jacente. En 2020/21, les subventions STAX ont chuté de 60 % à 14,05 millions USD. En outre, le gouvernement fédéral subventionne partiellement les coûts administratifs et opérationnels des compagnies d'assurance privées proposant des produits d'assurance-récolte, y compris STAX.

Le programme de compétitivité pour les fibres à soie extra-longue (ELS) prévoit un paiement aux exportateurs et aux utilisateurs nationaux du Pima américain lorsque, pendant quatre semaines consécutives, les cotations moyennes pour une croissance étrangère comparable (LFQ) sont inférieures aux cotations du Pima américain ; et le LFQ ajusté (le LFQ ajusté pour le transport entre les États-Unis et l'Extrême-Orient) est inférieur à 113 % du niveau du taux de prêt pour ELS de la campagne agricole en cours. Durant les trois premiers mois de 2020/21, le paiement<sup>13</sup> pour la compétitivité de la fibre ELS américaine est entré en vigueur et était égal à 7 cents la livre. Il est passé à 8,4 cents la livre durant les deux premières semaines de novembre, avant de redescendre à zéro, où il demeure depuis. En 2020/21, le paiement de

9) Comprend les gains sur les échanges de certificats et les rachats en espèces

10) <https://apps.fsa.usda.gov/sorspub/reports/web/public/ldp-all-national>

11) <https://apps.fsa.usda.gov/sorspub/reports/web/public/activity-gain-state-psl82r>

12) [https://www3.rma.usda.gov/apps/sob/current\\_week/crop2020.pdf](https://www3.rma.usda.gov/apps/sob/current_week/crop2020.pdf)

13) <https://www.fsa.usda.gov/FSA/epasReports?area=home&subject=ecpa&topic=fta-el>

compétitivité pour le ELS américain était de 7,5 millions USD, soit une baisse de 8 % par rapport à la campagne 2019/20 (8,1 millions USD).

La somme de tous les types d'aide liés au coton planté qui sont fournis aux producteurs américains — y compris l'assurance récolte, le LDP, les MLG, le STAX et la compétitivité pour le ELS — était de 624,5 millions USD en 2020/21, contre 891,4 millions USD en 2019/20. Les paiements de PLC/ARC<sup>14</sup>, qui ne sont pas rattachés au coton planté, ont diminué à 453,8 millions USD en 2020/21, contre 975,4 millions USD en 2019/20.

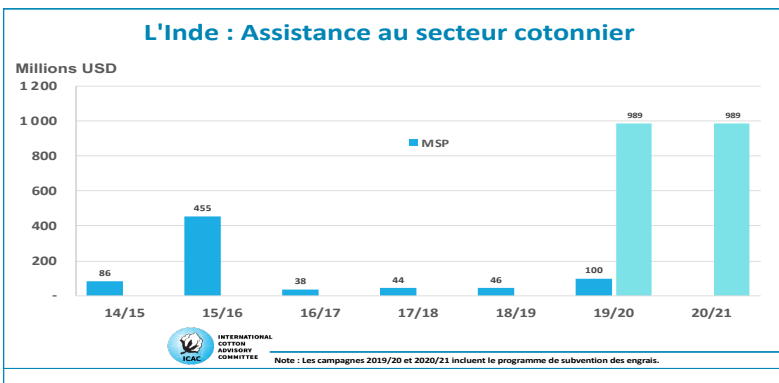
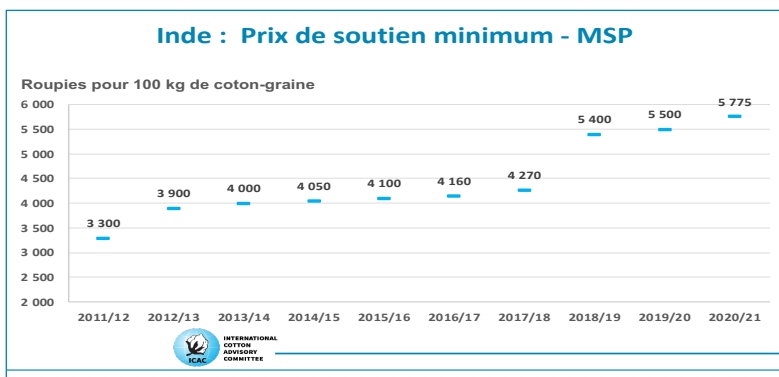


## Inde

L'Inde dispose d'un système de prix de soutien minimum (MSP)<sup>15</sup> qui devient opérationnel durant les campagnes où les prix du marché sont inférieurs au MSP pendant au moins une partie de ces campagnes et fonctionne par le biais d'achats directs de coton par la Cotton Corporation of India (CCI, Société cotonnière de l'Inde), une entreprise publique. Le CCI s'approvisionne en coton par l'intermédiaire des comités de marché pour les produits agricoles (APMC). En outre, la Maharashtra State Cooperative Cotton Growers Marketing Federation (MSCCGMF, Fédération de commercialisation coopérative des producteurs de coton de l'État du Maharashtra.)<sup>16</sup> — une sous-agence de la Cotton Corporation of India dans le Maharashtra — entreprend des opérations d'achat de coton au MSP auprès des agriculteurs. Une fois le coton-graine traité, les graines de coton et la fibre de coton sont vendues aux enchères séparément par le CCI, car ce sont leurs principales sources de revenus. La CCI vend la fibre de coton aux usines nationales ou aux exportateurs, parfois à perte, mais le gouvernement indien couvre cette perte.

Chaque année, avant le début de la campagne cotonnière<sup>17</sup>, le gouvernement indien fixe le MSP pour les différentes variétés de coton-graines de qualité moyenne équitable (Fair Average Quality - FAQ), en stipulant des paramètres de qualité minimum sur la longueur de la fibre et la valeur du micronaire.

En 2019/20, le gouvernement indien a augmenté le MSP pour 100 kilogrammes de coton-graines à 5 500 roupies (+1,9 %), soit environ 100,2 cts US la livre de fibre<sup>18</sup>, au taux de change moyen de la campagne. Selon les données officielles dis-



14) Les paiements de la couverture des risques agricoles (ARC) et de la couverture des pertes de prix (PLC) sont basés sur les superficies historiques et non pas sur les superficies réelles plantées. L'ARC et le PLC fournissent tous deux une aide sur le revenu aux agriculteurs ayant une base de coton, qu'ils produisent ou non du coton, lorsque les prix du marché ou les recettes moyennes du comté pour le coton-graine sont inférieurs au prix de référence effectif légal ou aux recettes de référence du comté pendant des périodes prolongées. Il est important de noter que l'USDA a notifié ces paiements ainsi que d'autres paiements de superficie de base historique en tant que dépenses non spécifiques à un produit.

15) Le gouvernement fixe le MSP pour 22 cultures obligatoires, à savoir le paddy, le jowar, le bajra, le maïs, le ragi, l'arhar, le moong, l'urad, l'arachide en coque, le soja, le tournesol, le sesamum, le nigerseed, le coton, le blé, l'orge, le haricot, le masur (lentille), le colza/moutarde, le carthame, le jute et le coprah.

16) La MSCCGMF a été désignée comme agent principal du gouvernement de l'État en vertu de l'article 42 de la loi. La MSCCGMF compte 12 bureaux régionaux situés dans les régions de Vidharbha, Marathwada et Khandesb et de l'ouest du Maharashtra, avec 68 sous-zones et 523 centres d'approvisionnement.

17) La campagne agricole en Inde commence en octobre et se termine en septembre.

18) Cela ne tient pas compte de la valeur marchande de la graine de coton qui est récupérée par la CCI. On estime que la valeur réelle d'achat de la fibre après déduction de la valeur des graines de coton s'élève à 78,25 cents US la livre.

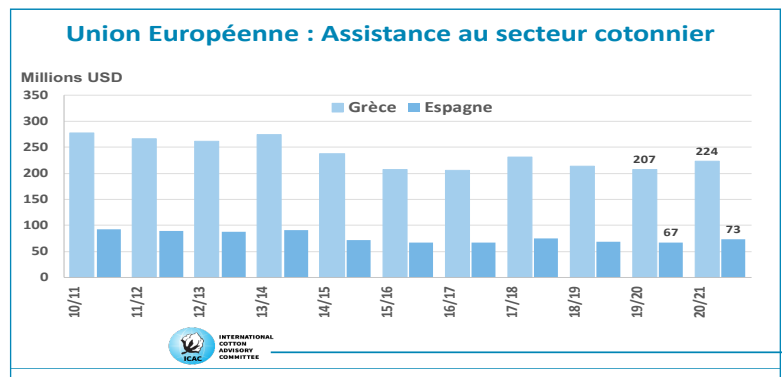
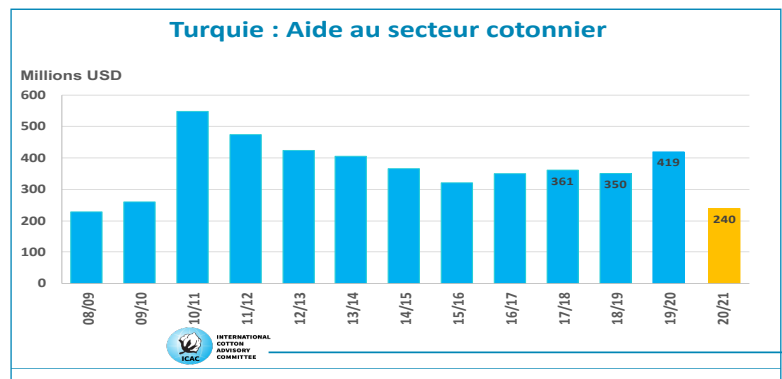
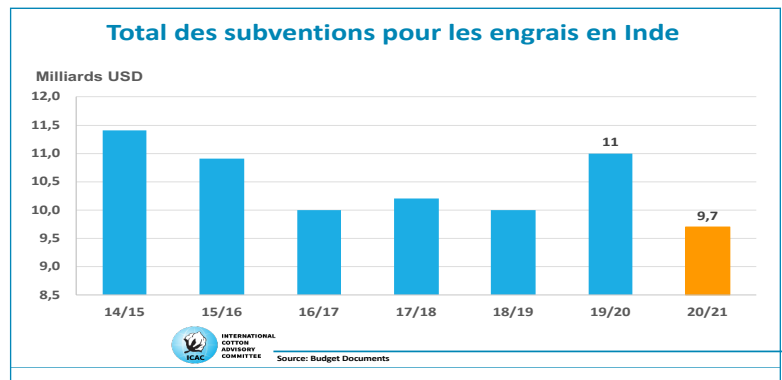


ponibles, la CCI et la MSCCGMF ont acheté ensemble un total de 2,1 millions de tonnes en 2019/20<sup>19</sup> — le niveau le plus élevé des cinq dernières années et environ plus d'un tiers de leur production totale. Selon les données<sup>20</sup> de la CCI, celle dernière a vendu environ 1,14 million de tonnes du coton MSP qu'elle a acquis durant cette campagne, laissant un solde de près de 980 000 tonnes dans ses entrepôts. Les ventes réalisées par la CCI au cours de 2019/20, ont entraîné des pertes estimées à 100 millions USD<sup>21</sup>, qui représentent une subvention du gouvernement indien.

En 2020/21, le gouvernement indien a augmenté le MSP pour 100 kilogrammes de coton graine à 5 775 roupies<sup>22</sup> (+5 %), soit environ 104,5 cts USD la livre de fibres<sup>23</sup>, au taux de change moyen de la campagne. En 2020/21, les prix intérieurs en Inde sont restés en dessous du MSP pendant une courte période durant les premiers mois de la campagne. En conséquence, la CCI et la MSCCGMF ont acheté 1,69 million de tonnes aux prix MSP. Néanmoins, les prix intérieurs du coton en Inde sont restés supérieurs au MSP durant le reste de la campagne. Sur la base de la différence entre le MSP et le prix du marché, on estime que le gouvernement indien n'aura pas besoin de couvrir ou subventionner de pertes résultant de la vente du coton détenu par la CCI. Selon les données officielles disponibles<sup>24</sup>, la CCI a vendu environ 1,63 million de tonnes du coton MSP qu'elle a acquis en 2020/21, laissant un solde de seulement 53 000 tonnes.

Les producteurs de coton en Inde bénéficient également de l'annulation de la dette et des subventions aux engrais de leur gouvernement. Selon les données officielles disponibles, les subventions aux engrais en Inde sont passées de 43,9 milliards de roupies (700 millions USD) en 1990/91 à 800 milliards de roupies (11 milliards USD) en 2019/20. En 2020/21, le gouvernement indien a alloué un budget total pour les subventions aux engrais de 713 milliards de roupies (9,7 milliards USD). Sur cette dotation, près de 70 % ont été remis aux agriculteurs sous forme d'urée, tandis que les 30 % restants couvraient les engrais à base de nutriments. Le secrétariat de l'ICAC estime qu'en 2020/21, le coton représentait environ 10 % — 1 milliard USD — du programme total de subvention des engrais.

Le gouvernement indien fournit par ailleurs une aide sous la forme de subventions à l'assurance-récolte, mais la valeur de ce soutien demeure inconnue.



19) <https://cotcorp.org.in/msp.aspx>. Opération Prix de Soutien Minimum : CCI 10 514 628 balles (de 170 kg) plus MSCCGMF 1 940 219 balles (de 70 kg).

20) <https://cotcorp.org.in/financeresult.aspx>

21) <https://cotcorp.org.in/financeresult.aspx>

22) Variété Shankar — 6/10. Longueur 27,5 mm — 29 mm, Micronaire 3,6 - 4,8.

23) Cela ne tient pas compte de la valeur marchande de la graine de coton qui est récupérée par la CCI. On estime que la valeur réelle d'achat de la fibre après déduction de la valeur des graines de coton s'élève à 82,5 cents US la livre.

24) <https://cotcorp.org.in/financeresult.aspx>



## Turquie

Le gouvernement turc verse aux producteurs une prime<sup>25</sup> par kilogramme de coton-graine. Dans le passé, la prime pour le coton-graine produit à partir de semences certifiées était supérieure à celle provenant de semences non certifiées. Aucune prime n'a été payée pour les semences non certifiées depuis 2012/13.

En novembre 2020<sup>26</sup>, le gouvernement turc a augmenté de 37,5 % la prime versée aux agriculteurs pour le coton-graine produit à partir de semences certifiées – de 0,8 lire (TRL)/kg en 2019/20 à 1,1 lire (TRL)/kg en 2020/21<sup>27</sup>.

En supposant que 100 % de la production de coton turc est produite à partir de semences certifiées et que tous les producteurs de coton ont demandé la prime, le Secrétariat estime que, malgré l'augmentation de la prime au coton graine, le total des paiements de prime fournis aux producteurs de coton en Turquie a diminué de 357,5 millions USD (20,3 cents/livre) en 2019/20 à 208,1 millions USD (14,4 cents/livre) en 2020/21. Cette baisse a été causée par une dépréciation de la valeur de la lire turque et une baisse de la production.

En outre, les cotonculteurs en Turquie bénéficient également de subventions pour le carburant et les engrais de la part de leur gouvernement<sup>28</sup>. En 2020, la subvention pour le carburant est restée inchangée à 620 liras (TRL)/ha, tandis que la subvention pour les engrais a augmenté de 100 % pour atteindre 80 liras (TRL)/ha.

Le Secrétariat estime que les subventions totales liées au coton fournies aux producteurs turcs ont diminué de 419,3 millions USD (23 cents/livre) en 2019/20 à 239,7 millions USD (17 cents/livre) en 2020/21.



## Union européenne

La Grèce et l'Espagne sont les principaux producteurs de coton de l'UE<sup>29</sup>. En ce qui concerne l'aide à la production (l'aide spécifique à la culture cotonnière prévue au titre IV, chapitre 2, du règlement [UE] n° 1307/2013), les superficies de base maximales sont fixées à 250 000 hectares pour la Grèce et 48 000 hectares pour l'Espagne<sup>30</sup>. Pour pouvoir bénéficier de l'aide, le terrain doit :

- Être situé sur des terres agricoles autorisées par les États membres de l'UE pour la production du coton,
- Recevoir des semences des variétés autorisées, et
- Être récolté dans des conditions de culture normales.

L'aide est octroyée pour du coton de qualité correcte, équitable et commercialisable. L'aide est versée par hectare de superficie éligible en multipliant les rendements de référence fixés par les montants de référence établis pour chaque pays. Pour calculer cette aide, le rendement du coton-graine par hectare est fixé à 3,2 tonnes/hectare pour la Grèce et 3,5 tonnes/hectare pour l'Espagne. Les montants de référence par hectare sont fixés à 234,18 euros pour la Grèce et 362,15 euros pour l'Espagne jusqu'en 2020<sup>31</sup>. Si les agriculteurs sont membres d'une organisation interprofessionnelle agréée<sup>32</sup>, l'aide par hectare visée ci-dessus est majorée d'un montant de 2 euros.

Si la superficie éligible dépasse la superficie de base maximale au cours d'une année donnée, l'aide par hectare est réduite proportionnellement. En 2020/21, le montant de la subvention directe à la production en Grèce est estimé à 224 millions USD (31,7 cents/livre), contre 207,5 millions USD (26,5 cents/livre) en 2019/20. En Espagne, la subvention est estimée à 72,8 millions USD (51,4 cents/livre) en 2020/21, contre 67,4 millions USD (43,7 cents/livre) en 2019/20. Cette hausse résulte principalement d'un dollar américain plus faible par rapport à l'euro.

25) Les paiements compensatoires, appelés « primes », sont destinés à couvrir la différence entre le prix cible et le prix du marché du produit. Le prix cible est calculé sur la base des coûts de production et de commercialisation.

26) <https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2020/11/20201105M1-1.pdf>.

27) L'augmentation a été annoncée après la fin de la récolte de la campagne 2020/21.

28) <https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2020/11/20201105M1-1.pdf>

29) Des modifications ont été introduites dans la politique agricole commune de l'UE à partir de 2009/10. Comme précédemment, les producteurs de coton reçoivent 65 % de l'aide de l'UE sous la forme d'un paiement unique découplé (aide au revenu) et les 35 % restants sous la forme d'un paiement liée à la superficie (couplé, ou aide à la production).

30) Règlement (UE) n° 1307/2013 du Parlement européen et du Conseil. Superficies de base, rendements fixes et montants de référence. Article 58. <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:02013R1307-20201229&qid=1621414643134&from=EN>

31) Règlement (UE) 2020/2220 du Parlement européen et du Conseil. Article 9. <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:32020R2220&from=EN>

32) Tel que visé et statué par le règlement (UE) N° 1307/2013 du Parlement européen et du Conseil, articles 59-60.



## Afrique de l'Ouest

Plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest accordent des subventions pour soutenir les prix aux producteurs et les intrants du coton, notamment les engrais, les pesticides et les semences. En 2020/21, le gouvernement du Mali<sup>33</sup> a octroyé une subvention de 35 milliards de francs CFA (65,4 millions USD) à la filière cotonnière. Ce soutien a été accordé aux agriculteurs sous la forme d'une prime de 50 francs CFA (0,09 USD) sur chaque kilogramme de coton-graine vendu à la CMDT.

Au Tchad<sup>34</sup>, le gouvernement a fourni une aide totale de 3,02 milliards de francs CFA (5,7 millions USD) pour subventionner les intrants agricoles<sup>35</sup> des producteurs de coton. Selon le ministère des Finances et du Budget, cette mesure sera appliquée jusqu'à la fin de la campagne 2024/25.

Le gouvernement du Burkina Faso<sup>36</sup> a accru la subvention au prix par kilogramme de coton-graine produit en 2020/21 de 5 à 10 francs CFA (0,02 USD), tandis que les subventions pour les intrants sont restées inchangées. Selon les estimations, le gouvernement du Burkina Faso a fourni un total de 15,4 milliards de francs CFA (28,9 millions USD) en subventions pour les engrais et les pesticides et 5,5 milliards de francs CFA (10,3 millions USD) additionnels pour soutenir les prix aux producteurs de coton.

Ces dernières années, le gouvernement de la Côte d'Ivoire a modifié sa politique cotonnière afin d'encourager la production de coton en soutenant les prix<sup>37</sup> aux producteurs au lieu de fournir des subventions pour les engrais et les intrants qui sont parfois utilisées dans d'autres cultures. En 2020/21, la Côte d'Ivoire a fourni un total de 35,88 milliards de francs CFA (63 millions USD) aux producteurs (13,6 cents/livre).

Au Sénégal<sup>38</sup>, le gouvernement a fourni un total de 900 millions de francs CFA pour soutenir les prix aux producteurs de coton durant la campagne 2020/21.



33) <https://www.agenceecofin.com/coton/0906-77343-mali-le-gouvernement-accordera-une-subvention-de-35-milliards-fcfa-a-la-filiere-coton>

34) <https://finances.gouv.td/index.php/le-ministere/le-ministre/item/587-cotontchad-le-retour-avec-un-soutien-massif-de-l-etat>

35) Grâce à cette mesure, le prix des engrais livrés aux agriculteurs passera de 6 000 à 7 000 francs CFA par sac.

36) <https://www.leconomistedufaso.bf/2020/06/16/coton-booster-le-secteur-a-tout-prix/>

37) En 2020/21, le prix au producteur par tonne de coton-graine est resté inchangé à 300 francs CFA.

38) Selon le ministre de l'agriculture et de l'équipement, le gouvernement du Sénégal a prévu un total de 60 milliards de francs CFA pour l'ensemble des produits agricoles de la campagne 2020/21. Le bénéfice reçu par produit a été réparti comme suit : 23,5 milliards de francs CFA pour les engrais, 15 milliards de francs CFA pour les semences d'arachides, 12,5 milliards de francs CFA pour les semences diverses dont le riz, le niébé, le maïs, le sorgho, le sésame fonio, la pastèque et le manioc, 3 milliards de francs CFA pour les semences de pomme de terre, 900 millions de francs CFA pour le soutien des prix aux producteurs de coton, 3 milliards de francs CFA pour les programmes d'équipement rural, 1 milliard de francs CFA pour le programme de relance de la filière banane, 100 millions de francs CFA pour le programme des micro-jardins et 1 milliard de francs CFA pour la protection phytosanitaire.



**Estimation du niveau d'aide gouvernementale  
accordée à la filière cotonnière\***

Pays	2019/20			2020/21		
	Production de fibre	Aide moyenne par livre de fibre produite	Aide totale	Production de fibre	Aide moyenne par livre de fibre produite	Aide totale
	Milliers de tonnes	Cents US	Millions USD	Milliers de tonnes	Cents US	Millions USD
Chine	5 800	36,8	4 711,1	5 910	32,0	4 167,0
États-Unis**	4 335	19,5	1 867,1	3 180	15,4	1 078,3
Inde	6 205	8,0	1 088,7	6 026	7,4	988,6
Turquie	814	23,4	419,3	656	16,6	239,7
Grèce	355	26,5	207,5	321	31,7	224,0
Espagne	70	43,7	67,4	64	51,5	72,8
Côte d'Ivoire	211	8,4	39,0	238	12,8	67,1
Mali	284	13,1	81,8	63	47,4	65,4
Burkina Faso	184	5,8	23,7	197	9,0	39,1
Tchad				51	5,1	5,7
Sénégal	6	14,0	2,0	8	9,5	1,7
Colombie	17	2,3	0,9			
<b>Total</b>	<b>18 282</b>	<b>21,1</b>	<b>8 508,5</b>	<b>16 713</b>	<b>18,9</b>	<b>6 949,5</b>

\* Comprend le soutien direct à la production, la protection des frontières, les mécanismes de prix de soutien minimum, les subventions aux intrants, les subventions à l'assurance récolte et les subventions au transport.

\*\* L'aide américaine aux producteurs de coton comprend 975,7 millions de dollars en 2019/20 et 453,8 millions de dollars en 2020/21 qui ne sont pas entièrement liés à la production de coton et qui peuvent donc aller à des producteurs d'autres produits ou à des terres inutilisées.

**Estimation du niveau d'aide gouvernementale  
accordée à la filière cotonnière\***

Campagne	Production de fibre	Aide totale	Aide moyenne par livre de fibre produite
	Millions de tonnes	Milliards USD	Cents USD
1997/98	20,18	4,11	9,2
1998/99	18,81	5,77	13,9
1999/00	19,19	6,59	15,6
2000/01	19,53	4,83	11,2
2001/02	21,67	6,45	13,5
2002/03	19,58	4,19	9,7
2003/04	21,13	3,27	7,0
2004/05	26,99	6,11	10,3
2005/06	25,68	6,01	10,6
2006/07	26,83	5,04	8,5
2007/08	26,18	2,29	4,0
2008/09	23,57	5,49	10,6
2009/10	22,31	3,16	6,4
2010/11	25,87	1,48	2,6
2011/12	27,86	4,87	7,9
2012/13	27,08	7,35	12,3
2013/14	26,22	6,51	11,3
2014/15	26,23	10,65	18,4
2015/16	21,64	7,32	15,3
2016/17	23,35	4,45	8,7
2017/18	26,96	5,51	9,3
2018/19	25,95	5,74	10,0
2019/20	26,12	8,51	14,8
2020/21	24,30	6,95	13,0

\* Comprend le soutien direct à la production, la protection des frontières, les mécanismes de prix de soutien minimum, les subventions aux intrants, les subventions à l'assurance récolte et les subventions au transport.